

Etaient présent.e.s :

pour la municipalité : Jacques Lutz, maire, Marylène Négron, Patrice Sans et Anne-Lise Bellardant.
Pour l'association de pêche : René Cancé, président et ... ?
Pour dcPB : Jacques Thébaud, président et Christiane Robert, vc.présidente.

Objet de la réunion :

à la demande de dcPB, souhait d'une structure de concertation autour des activités sur le site de Puy-blanc et questions diverses.

Gestion des activités des associations sur Puy-blanc.

DcPB demande de réactiver le « comité de gestion » sous l'égide de la commune pour offrir un espace de dialogue et d'échange sur les activités de chaque association. (aménagements, calendrier d'activités)

Le principe de deux réunions annuelles est acté.

L'une en fin d'hiver (cette réunion du 3 mars) pour échanger sur le calendrier des activités et sur d'éventuels aménagements à apporter au site en début de saison.

La seconde réunion (en automne) concernera le bilan de la saison et les aménagements éventuels à réaliser durant l'hiver.

Les deux associations conviennent d'échanger leur calendrier pour 2021 et de s'informer mutuellement si une nouvelle date était ajoutée.

Décision également de se prévenir lors de l'installation des tables pour participation réelle à ce chantier.

Comme elle l'a déjà fait pour les associations de pêche et de chasse, la commune se dit ouverte à doter dcPB d'une somme équivalente destinée à l'achat de matériaux pour rénover ou améliorer ses installations.

Autres décisions

- **Poubelles parking du sentier des argiles :**

Le système actuel est rapidement saturé. Trois options s'offrent alors :

Entretien par l'employé communal. (*Pas de disponibilité dans l'horaire de l'employé*)

Demande au service des O.M. du G. Figeac d'installer deux containers et un point de collecte.

(*La commune effectuera une demande mais ne semble pas trop y croire.*)

Supprimer les poubelles et faire un bilan de cette décision. (*Le maire et l'employé communal se chargeront de la dépose du système actuel.*)

- **Le panneau du sentier de Cambes :**

Il sera prochainement réinstallé par la mairie à son emplacement initial. DcPB se chargera d'en rafraîchir la peinture.

- **Village étoilé :**

Concernant la procédure Village étoilé, Patrice Sans suit ce dossier mais se heurte à l'inertie du PNR où plusieurs techniciens se sont succédés sur ce projet. L'éclairage ancien est régulièrement remplacé par des LED, il ne reste que 3 ou 4 réverbères anciens. La lumière est coupée de 11h à 6h. dans le village.

Il a été fait mention que l'éclairage de l'école devait être revérifié surtout lors des vacances scolaires ou une rampe reste allumée

- **Restauration fontaine :**

DcPB a pour projet de restaurer la fontaine de Pomies. Pour cela il faut enlever la souche tombée dans le lavoir. Le maire se charge d'en parler au propriétaire du champ voisin qui a les moyens techniques de sortir ce tronc. (*voir également qui est propriétaire de la parcelle concernée.*)

- **Clés du local associatif :**

DcPb demande à la mairie de disposer des clés d'accès à la salle de réunion, ainsi que les autres associations qui le demanderaient, car le matériel et la documentation y sont stockés et la mairie n'est pas toujours ouverte en cas de besoin ponctuel.